

incapable d'embrasser notre état de vie, et elle quitta le monastère, pour reprendre au milieu du monde sa vie de bonnes œuvres et d'édification."

C'est alors qu'elle s'occupa à établir dans Québec une confrérie de dames pieuses et charitables, et elle réussit bientôt à fonder, sous la direction du Père Chaumonot, la société de la Sainte-Famille, qui existe encore à Québec.

Dans une circonstance pénible, alors que les fièvres contagieuses éclatèrent parmi les troupes qui avaient accompagné M. de Tracy à Québec, Madame d'Aillebout se multiplia pour porter secours aux malheureux contagiés qui emplissaient les salles de l'Hôtel-Dieu. C'est au contact des religieuses qu'elle acquit le goût de la vie retirée, à l'abri des séductions mondaines, et elle résolut d'aller vivre à leur côté, comme pensionnaire de la maison. C'était une retraite perpétuelle qu'elle ambitionnait, sans s'astreindre à revêtir l'habit monastique ni à se conformer aux règles de la vie claustrale.

Pour mieux assurer son existence au milieu des Hospitalières, elle leur donna tous les biens dont elle pouvait disposer sans nuire à ses héritiers. Le legs était précieux : elle possédait plusieurs terres de valeur, une maison à Québec, une autre à Montréal, des fonds en France, et un mobilier assez opulent. Mgr de Laval voulut qu'elle fit deux parts de l'héritage que sa générosité destinait à l'Hôtel-Dieu, l'une pour la communauté, et l'autre pour l'hôpital.

Cette séparation de biens dans la même famille nécessite une explication. En 1664 Mgr de Laval avait exigé des religieuses qu'elles fissent deux parts de leurs revenus, dont un tiers pour les pauvres ou l'hôpital, et le reste pour la communauté. Plus tard les hospitalières obtinrent de l'évêque la permission de faire le partage de leurs biens, de façon que la communauté et l'hôpital pussent les administrer séparément, chaque partie ayant son capital en propre, avec des registres spéciaux pour la perception des revenus, etc.

Ces questions d'intérêt purement matériel étant réglées, madame d'Aillebout alla loger dans un appartement dépendant de l'Hôtel-Dieu, mais en dehors de la communauté. Son confesseur était le Père Chastellain, jésuite d'une grande vertu et excellent directeur spirituel. Il était aussi le confesseur des religieuses.

Madame d'Aillebout passa une douzaine d'années dans cette douce retraite, toute embaumée du parfum des vertus des saintes femmes qui, depuis plus de deux siècles, ont vécu dans cette maison bénie. Elle-même était un sujet d'édification pour les sœurs ; sa conversation seule les portait à aimer Dieu davantage et à le servir avec une plus grande perfection. Mais laissons parler la Mère Juchereau de Saint-Ignace :

" Notre Seigneur honorait cette sainte âme de plusieurs connaissances extraordinaires, et comme elle prenait grand soin de les tenir secrètes, fort peu de personnes savaient les faveurs qu'elle recevait de Dieu. Le R. P. Chastellain, son confesseur et le nôtre, lui avait permis de les communiquer à quelques religieuses de cette maison, dont la vertu et la discrétion lui étaient